

## LGV Limoges-Poitiers : DUP annulée

L'annulation par le Conseil d'Etat de la déclaration d'utilité publique de la LGV Limoges-Poitiers, n'est pas une nouveauté qui témoigne d'une prise de pouvoir des juges sur les politiques, mais qui prouve l'incapacité des politiques à assumer leurs responsabilités.

Reprenons le fil des événements.

Toute l'histoire remonte à 2003 quand Raffarin premier ministre a décidé de favoriser Paris-Tours à Paris-Orléans pour jouer la carte Atlantique contre la carte centrale. Faut-il rappeler en parallèle l'histoire du Futuroscope et la part de France chère à Raffarin ?

Donc l'axe POLT (Paris-Orléans-Limoges-Poitiers) est mis sur la touche au profit de l'axe Paris-Bordeaux qui doit être alimenté à la fois par Limoges et Toulouse. Donc en 2004-2005-2006 c'est le débat public pour les LGVs Limoges-Poitiers (112 km) et Tours-Bordeaux et Bordeaux-Toulouse. Puis en 2007 Limoges-Poitiers prend une longueur d'avance sur Bordeaux-Toulouse dont les études préparatoires seront seulement en 2009-2010, longueur d'avance qui va être conservé avec l'Enquête d'utilité publique et la déclaration d'utilité publique signée le janvier 2015 alors que pour le GPSO c'est seulement pour juin 2016.

A chaque étape les forces politiques utilisèrent le forcing pour faire avancer le projet ce qui signifie en terme guerriers : lancer l'avant-garde sans faire suivre l'intendance. Pensez : Hollande était le président et chacun sait la part de France qui lui est chère.

Or quand Hollande est arrivé au pouvoir il a nommé une commission pour faire le point sur les projets LGV aussi sur Limoges-Poitiers tout a été fait pour lancer l'enquête d'utilité publique avant le résultat de la commission qui finalement renverra ce projet à après 2030.

Le forcing c'est passer outre les recommandations de tous les spécialistes avec un argument que j'ai entendu cent fois : "La LGV il la faut car il la faut !"

Après l'EUP déclarée favorable mais avec des réserves sur les finances, le Conseil régional du Limousin a bâclé un plan de financement bidon pour tenter de tromper le Conseil d'Etat. Pourquoi bidon ? Il osait inclure un financement de l'Europe dont il n'a jamais été question !

Bref, les mises en garde n'ont pas manqué mais les élus ont cru qu'en pratiquant la politique du fait accompli (commencer les expropriations avant d'en avoir le droit), rien ne pourrait arrêter le projet. C'est ainsi que le 29 octobre 2015 pas moins de 9 enquêtes d'utilité publique ont été lancées en Haute-Vienne relatives à l'aménagement foncier agricole et forestier en lien avec la LGV !

Aujourd'hui la copie est à revoir en sachant que les raisons de l'annulation de la DUP par [le Conseil d'Etat](#) ne sont pas circonstanciées mais structurelles. S'il n'y a pas eu de plan de financement ce n'est pas un oubli mais une impossibilité.

Conséquences pour la LGV GPSO (Bordeaux vers Toulouse et Dax) ?

Cette décision fait jurisprudence dans un dossier où les tares du Limoges-Poitiers sont multipliées par 10 ! De 1,5 milliards il faut passer à 10 milliards avec certes des financeurs plus puissants comme le Conseil régional LRMP mais une situation plus difficile encore ! D'où [la décision défavorable](#) des commissaires enquêteurs du GPSO.

C'est un peu comme si vous dépensiez des sommes colossales pour les fondations d'une maison dont vous ne pourrez pas construire les murs !

Jean-Paul Damaggio